



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Bostonnais tenu le 8 juin 2021 en présentiel à compter de 19 h 32. La rencontre s'est déroulée en présence de la mairesse madame Rachel Fluet et de la conseillère madame Renée Ouellette (siège # 2) et des conseillers messieurs François Baugée (siège # 1) et Guy Laplante (siège # 3), formant le quorum.

La conseillère madame Isabelle Verreault (siège # 6) et les conseillers messieurs François Descarreaux (siège # 2) et Robert Veillette (siège # 4) ont motivé leur absence.

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour (19 h 30)

3. Désignation de la secrétaire pour la présente séance

4. Adoption des procès-verbaux des 9 mars et 11 mai 2021

5. Correspondances

5.1 P.G. Solutions Finances – Offre de services

5.2 Avis travaux du Ministère des Transports du Québec

5.3 Courriel de madame Mélanie Dagenais de Lac-Édouard

6. Affaires découlant

6.1 MMQ (Guylaine Baillargeon)

6.2 Programme TECQ

7. Affaires nouvelles

7.1 Subvention pour profilage des fossés rang Sud-est

7.2 Dissolution de l'AFÉAS

7.3 État de la situation

7.4 Entente / dépôt des paies

7.5 Modalités et coûts par la Caisse populaire

7.6 Autorisation monsieur Daniel Bouvier, inspecteur municipal pour le dépôt et déresponsabilisation en cas d'accident

7.7 Engagement d'une téléphoniste-réceptionniste

7.8 Moyens à entreprendre pour l'engagement d'un directeur général et secrétaire-trésorière adjointe

8. Trésorerie

9. Permis de construction

10. Varia



Procès-verbal du 8 juin 2021



N° de résolution
ou annotation



10.1 Neuvoo – Site Web pour l’affichage d’offre d’emploi

11. Période de questions

12. Tour de table des conseillers et mairesse

13. Clôture de l’assemblée

14. Levée de l’assemblée

1. Ouverture de la séance (19 h 32)

La mairesse madame Rachel Fiuert salut les gens présents dans la salle.

2. Adoption de l’ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE la présente assemblée a été dument convoquée et début à 19 h 30;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :

**PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE RENÉE OUELLETTE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER FRANÇOIS BAUGÉE**

ET RÉSOLU :

QUE l’ordre du jour soit adopté tel que rédigé, avec l’ajout d’un sujet à l’item 10.1).

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

3. Désignation de la secrétaire pour la présente séance

La mairesse désigne madame Alexia Vézina, secrétaire pour la présente séance. Il est proposé par le conseiller Guy Laplante et appuyé par la conseillère Renée Ouellette.

NOMINATION D’UNE SECRÉTAIRE POUR L’ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2021

CONSIDÉRANT QU’en l’absence d’un directeur général ou de la secrétaire-trésorière adjointe, il y a lieu de nommer une personne responsable pour assister à l’assemblée ordinaire en tant que secrétaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :

**PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GUY LAPLANTE
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE RENÉE OUELLETTE**

ET RÉSOLU :

QUE ce conseil municipal nomme madame Alexia Vézina à titre de secrétaire pour la présente assemblée ordinaire.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

La conseillère madame Renée Ouellette mentionne que madame Alexia Vézina occupe un poste au sein de Ville de La Tuque et que celle-ci apporte un soutien administratif pour la présente séance. Sans sa présence, la tenue de cette assemblée n’aurait pu avoir lieu.

2021-06-09

2021-06-010





N° de résolution
ou annotation



4. Adoption des procès-verbaux des 9 mars et 11 mai 2021

Considérant que les membres du conseil n'ont pu prendre connaissance des procès-verbaux des assemblées des 9 mars et 11 mai 2021, l'adoption de ceux-ci est reportée à une assemblée ultérieure.

5. Correspondances

5.1 Offres de services – finances par PG Solutions

La mairesse procède à la lecture de l'offre de services et explique l'exercice de ce programme offert aux diverses municipalités.

Le conseiller monsieur François Baugée se questionne sur la nécessité de ce logiciel et sur les coûts s'y rattachant.

5.2 Avis de travaux effectués par le ministère des Transports du Québec

La mairesse informe les gens des divers travaux qui seront effectués dans la Municipalité dans les prochaines semaines par le ministère des Transports du Québec.

5.3 Correspondance de la directrice générale de la Municipalité de Lac-Édouard

La mairesse fait la lecture intégrale d'un courriel reçu par la directrice générale de la Municipalité de Lac-Édouard, madame Mélanie Dagenais suite au soutien administratif apporté à La Bostonnais.

6. Affaires découlant

6.1 MMQ (Madame Guylaine Baillargeon)

La mairesse fait la lecture d'une correspondance en ce qui a trait au dossier de madame Guylaine Baillargeon.

6.2 Programme TECH

La mairesse mentionne que la Municipalité demeure en attente de l'octroi de l'aide financière au montant de 600 000 \$ du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec afin d'effectuer des travaux de réfection d'une partie du rang Sud-Est.

Le conseiller monsieur François s'interroge sur les personnes autorisées à signer les contrats et sur la conservation du montant de l'aide financière si celle-ci n'est pas utilisée cette année. La mairesse confirme qu'un administrateur doit signer le contrat et que cette somme toute de même sera disponible. Monsieur Baugée demande si une personne de Ville de La Tuque peut agir en tant que personne autorisée à signer les contrats. Madame Fluet mentionne qu'une demande sera acheminée à la Municipalité pour obtenir davantage de précisions.

La conseillère madame Renée Ouellette mentionne qu'une résolution pour autoriser les dépenses devait être adoptée en



Procès-verbal du 8 juin 2021



N° de résolution
ou annotation



assemblée publique. La mairesse affirme qu'aucune résolution à cet effet ne sera adoptée lors de la présente séance.

Madame Ouellette exprime son mécontentement vis-à-vis le manque de communication et d'informations entre les membres du conseil et la mairesse. Madame Fluet s'excuse des inconvéniens et s'engage à rédiger un rapport régulier afin de les tenir informer des suivis des divers dossiers.

7. Affaires nouvelles

7.1 Subvention pour le profilage des fossés dans le rang Sud-est

La mairesse revient sur la correspondance de la Députée madame Marie-Louise Tardif en ce qui a trait à la confirmation d'une aide financière au montant de 30 000 \$ pour le profilage des fossés dans le rang Sud-est.

7.2 Dissolution de l'AFÉAS de La Bostonnais

La mairesse informe les gens que l'AFÉAS de La Bostonnais fut vendu à l'organisme Les copines et celui-ci poursuivra ses activités.

7.3 État de la situation de la Municipalité

La mairesse fait état de la situation de la Municipalité. Celle-ci ne possède plus de direction générale, ni de secrétaire-trésorière adjointe et cela engendre de graves inconvéniens. Les paies ne peuvent se faire, les comptes de la Municipalité ne peuvent être payés, les dépôts ne peuvent se faire également en plus des contrats qui ne peuvent être signés. Seuls les permis de construction peuvent être émis et percevoir les paiements. Madame Fluet mentionne que les comptes de taxes doivent être payés directement aux institutions financières ou par le biais de l'Internet. La Municipalité s'est fait des réserves d'asphalte puisqu'elle ne pourra plus en acheter.

Le conseiller monsieur Guy Laplante s'interroge sur le déroulement des recherches de personnel. La mairesse mentionne que la conseillère madame Renée Ouellette a fait paraître dans les journaux un avis jusqu'au 5 juin donc aucune candidature n'a été reçue. Monsieur Laplante demande ce qu'il se produira suite à ces actions. La conseillère madame Renée Ouellette confirme avoir produit l'avis d'emploi de secrétaire-trésorière adjointe et ensuite à l'affichage de celui-ci. Madame Fluet ajoute que la Municipalité a procédé à l'approche de certains gens et qu'elle devra analyser les candidats et les modalités.

Le conseiller monsieur François Baugée a insisté sur la priorité de payer les employés municipaux afin d'éviter une incertitude sur leur emploi au sein de l'organisation municipale.

Le citoyen monsieur Clermont Ricard, étant membre au sein du conseil municipal pendant plus de 20 ans, celui-ci dit avoir vécu une situation comparable et suggère d'analyser les priorités afin d'améliorer le climat tendu.





N° de résolution
ou annotation



7.4 Désignation d'un comptable

La conseillère madame Renée Ouellette affirme qu'il est important que les employés soient payés afin de poursuivre le fonctionnement des services municipaux.

Le conseiller monsieur François Baugée souligne l'initiative de madame Ouellette pour l'affichage de l'offre d'emploi. Toutefois, la Municipalité devra entreprendre des actions pour trouver un candidat.

La mairesse mentionne qu'elle pourra toujours à nouveau publier l'offre d'emploi dans les différents médias.

7.5 Désignation de la Caisse populaire / Modalités de paiement

7.6 Autorisation inspecteur municipal monsieur Daniel Bouvier / Dépôts et responsabilités de la Municipalité en cas d'accident

Les membres du conseil conviennent de reporter le sujet à une rencontre ultérieure afin de permettre au conseil municipal de se rencontrer et d'en discuter pour prendre une décision.

7.7 Embauche d'une téléphoniste-réceptionniste à la Municipalité

La mairesse mentionne que la Municipalité a reçu une candidature, toutefois, un comité de sélection doit être formé afin de rencontrer la candidate et effectuer une recommandation aux membres du conseil.

NOMINATION DES MEMBRES AU SEIN DU COMITÉ DE SÉLECTION – POSTE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

CONSIDÉRANT QUE le poste de secrétaire-trésorière adjointe à la Municipalité de La Bostonnais est vacant;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures pour combler ce poste;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une candidature;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de former un comité de sélection pour recommander l'embauche de cette personne à titre de secrétaire-trésorière adjointe;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :

**PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE RENÉE OUELLETTE
APPUYÉ UNANIMEMENT**

ET RÉSOLU :

QUE ce conseil municipal nomme les membres suivants pour siéger sur le comité de sélection pour une durée temporaire;

- ✓ Mme Rachel Fluet (maresse)
- ✓ Mme Isabelle Verreault (conseillère)
- ✓ M. Daniel Bouvier (inspecteur municipal)

2021-06-011



Procès-verbal du 8 juin 2021



N° de résolution
ou annotation



ADOPTÉE UNANIMEMENT

7.8 Solutions pour embauche d'un directeur général et d'une secrétaire-trésorière adjointe

Le conseiller monsieur François Baugée suggère de contacter un citoyen de La Tuque intéressé par le milieu politique, monsieur Mario Duval afin de connaître son intérêt pour un poste de directeur général.

La mairesse affirme que des vérifications seront effectuées à cet effet.

8. Trésorerie

9. Permis de construction

10. Varia

10.1 Site Internet Neuvoo – Offres d'emplois disponibles

Le conseiller monsieur François Baugée mentionne qu'il serait bien de consulter le site Internet Neuvoo offrant l'opportunité d'afficher des offres d'emplois disponibles dont la Municipalité de La Bostonnais est activement à la recherche de candidatures pour les postes de directeur général et de secrétaire-trésorière adjointe.

11. Période de questions

Le citoyen monsieur Gilles Giroux questionne le conseil municipal au sujet de la téléphonie cellulaire et demande que la Municipalité agisse au niveau des conteneurs à vidanges qui se situent près de sa résidence causant des odeurs désagréables. D'abord, la mairesse mentionne que le dossier sur la téléphonie cellulaire progresse davantage et que l'entreprise Solutions Ambra s'est munie de deux nouveaux partenaires dont Explomet et Bell. De nouvelles tours supplémentaires seront également installer dans l'agglomération de La Tuque et le tout devrait être en fonction à l'automne. La conseillère madame Renée Ouellette mentionne qu'un comité composé de messieurs Robert Veillette et François Descarreaux est en place pour les matières résiduelles. Dans un autre ordre d'idées, monsieur Giroux mentionne qu'il est important de prendre en considération l'opinion des citoyens afin d'aider la Municipalité.

Le citoyen monsieur Lucien _____ revient sur l'état de situation de la Municipalité et apporte ses commentaires sur le climat entre les membres du conseil.

La Citoyenne madame Guylaine Baillargeon s'adresse au conseil municipal et revient sur une lettre enregistrée lui étant adressée et exprime son mécontentement à ce propos.

Le citoyen monsieur Clermont Ricard revient sur le dossier impliquant La Municipalité et la dérogation de son chalet sur son terrain. La mairesse fait la lecture d'une correspondance reçue par l'avocat de monsieur Ricard et explique que des discussions ont eu lieu avec Me Lemay afin de convenir d'une entente.

12. Tour de table des conseillers et de la mairesse



Procès-verbal du 8 juin 2021



N° de résolution
ou annotation

Le conseiller monsieur François Baugée revient sur le dossier du citoyen monsieur Clermont Ricard.

Le conseiller monsieur Guy Laplante abonde dans le même sens que son collègue monsieur Baugée au sujet du dossier de monsieur Ricard. Dans un autre ordre d'idées, il tient à remercier les gens de Ville de La Tuque pour leur présence lors de la présente assemblée.

La conseillère madame Renée Ouellette remercie également les gens de Ville de La Tuque pour leur assistance lors de cette assemblée et mentionne que le conseil municipal poursuivra son travail afin d'améliorer les communications.

13. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

14. Levée de l'assemblée

IL EST :

**PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER FRANÇOIS BAUGÉE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GUY LAPLANTE**

ET RÉSOLU :

QUE l'assemblée soit levée à 21 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rachel Fluet mairesse Suppléante
Rachel Fluet, mairesse
Renée Ouellette

Sandra Gaudreault directrice générale

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP
2021-06-012





N° de résolution
ou annotation

